



Les Français et l'évolution des services publics

Juillet 2008

Etude réalisée pour : **Acteurs Publics et Ouest-France**

Echantillons : Échantillon de **1003** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

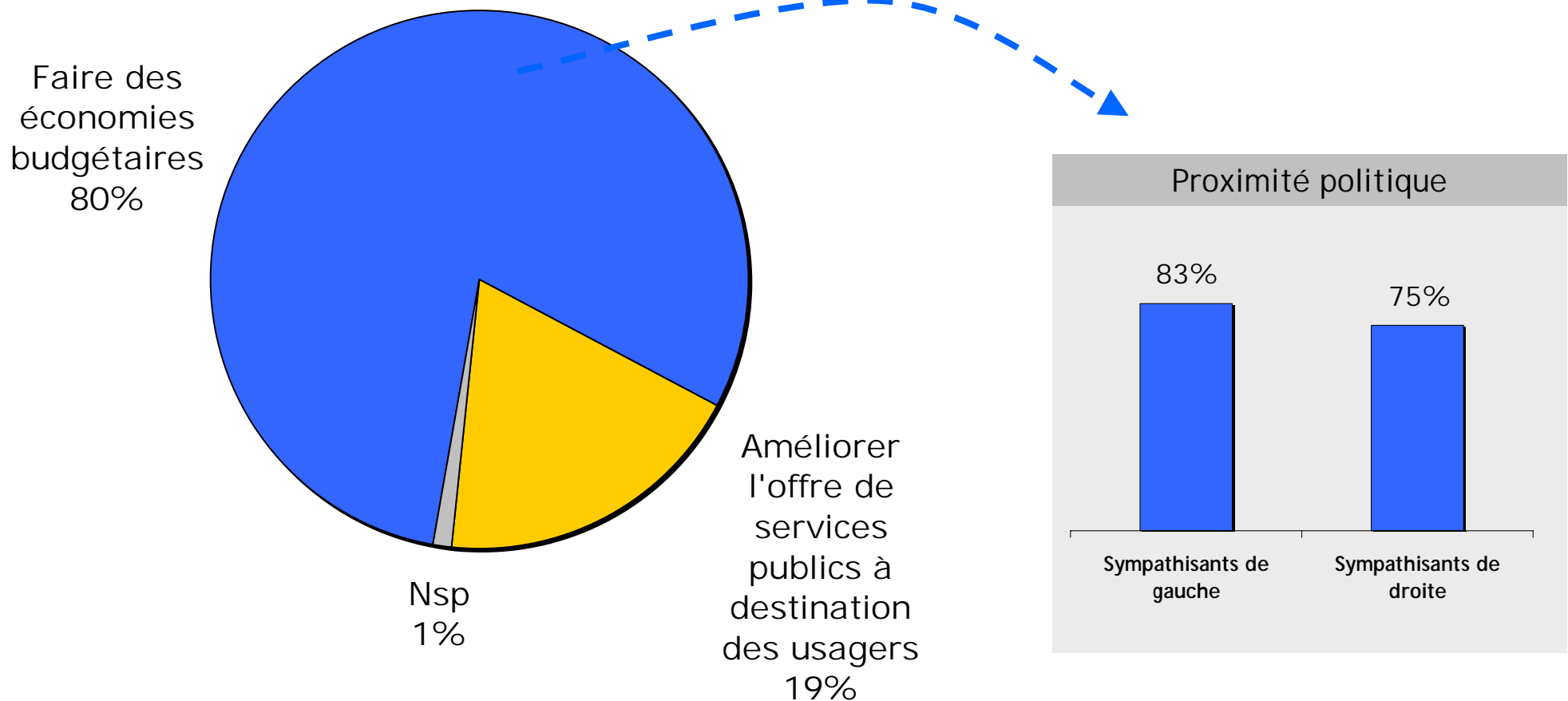
Mode de recueil : Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.

Dates de terrain : Du 3 au 4 juillet 2008

L'objectif principal du gouvernement quant à la réorganisation des services de l'État

Question :

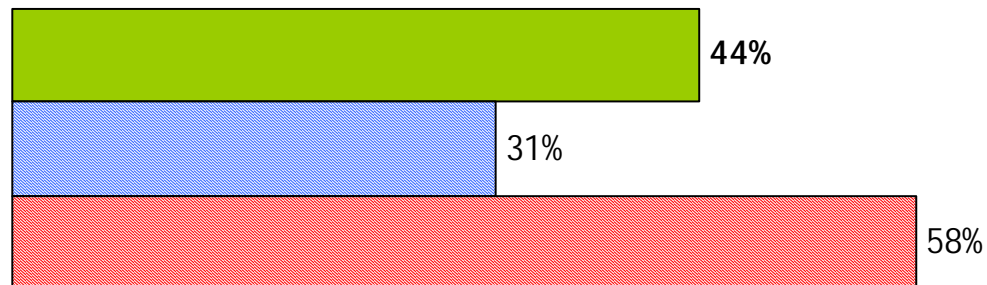
La Révision Générale des Politiques Publiques consiste en un ensemble de mesures destinées à réorganiser les services de l'État. Il s'agit par exemple de la réforme de la carte judiciaire, de celle de la carte militaire ou encore du regroupement de services de l'État au niveau régional. A travers ces réformes, quel est selon vous le principal objectif du gouvernement ?



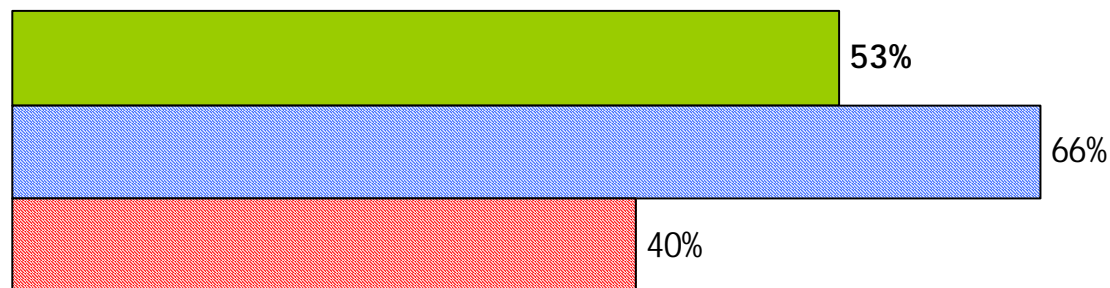
L'arbitrage entre économies budgétaires et maintien des services publics de proximité

Question : De laquelle des opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche ?

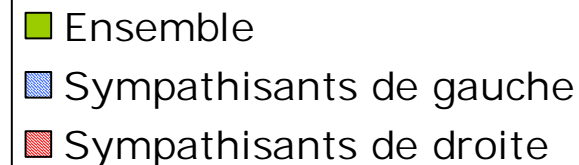
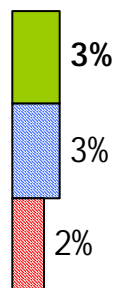
Il est nécessaire de **faire des économies budgétaires** compte tenu de l'ampleur des déficits publics et de la dette, quitte à fermer certains services publics



Il est nécessaire de **garder des services publics à proximité des usagers** sur l'ensemble du territoire, quitte à augmenter les impôts

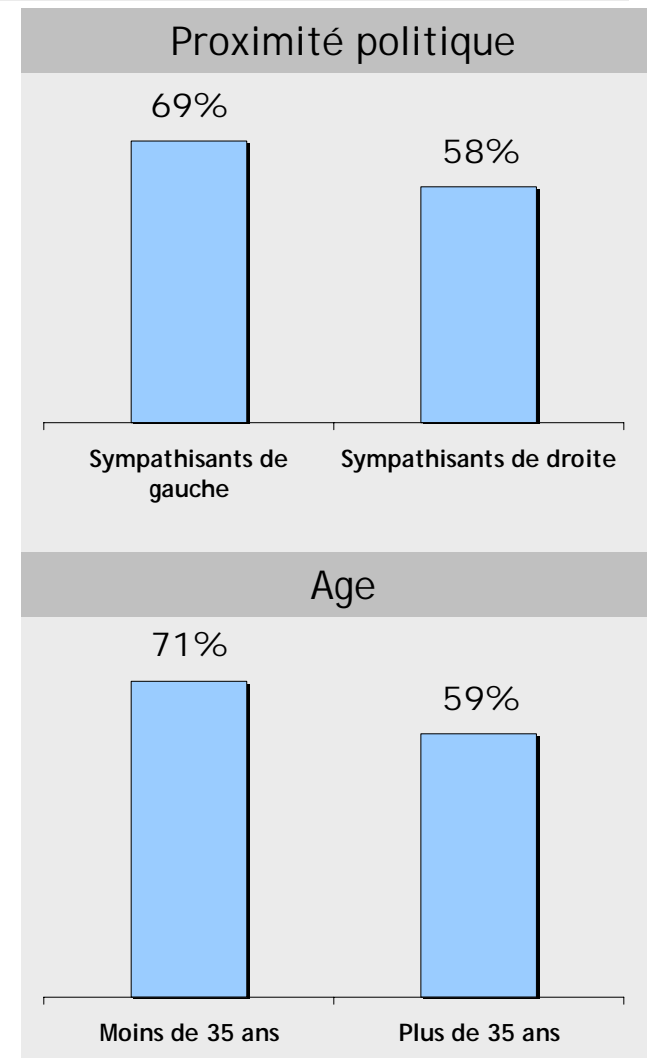
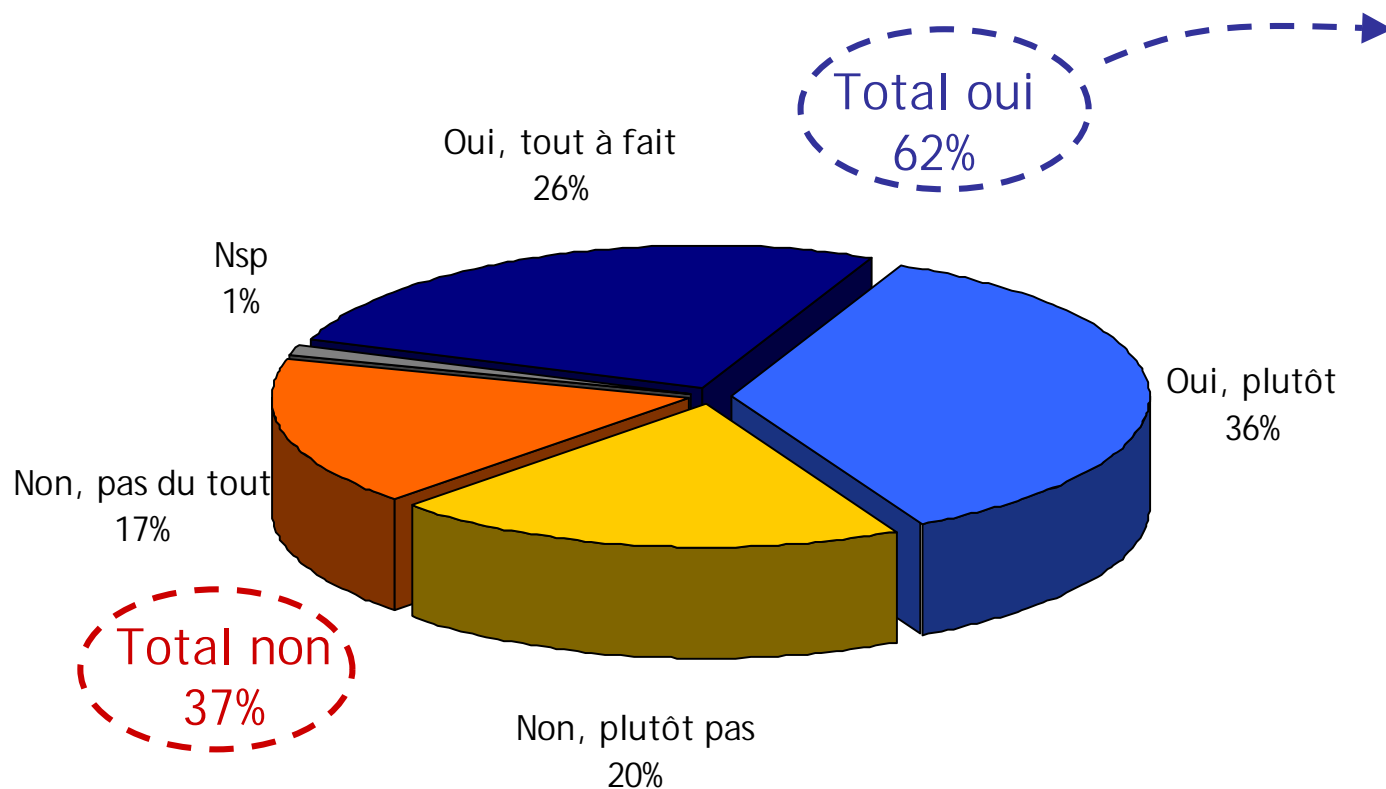


Ne se prononcent pas



La nécessité perçue de dédommager les communes perdant un service public

Question : *D'après vous, lorsque les Pouvoirs Publics ferment un service public dans une commune, doivent-ils dédommager cette fermeture par des aides financières destinées à la commune concernée ?*



- Interrogés par l'Ifop pour Acteurs Publics et Ouest France, à la veille des Rencontres de la Modernisation de l'Etat organisées les 8 et 9 juillet prochains, les Français font part d'une vision assez neuve de l'évolution des Services Publics, dimension au cœur de la réforme de l'Etat.
- En premier lieu, l'Opinion décode largement la finalité de la Révision Générale des Politiques Publiques, initiée en juin 2007 dans les premières semaines du quinquennat. Celle-ci est très majoritairement perçue comme ayant pour objectif de réaliser des économies budgétaires (80%). Moins d'une personne interrogée sur cinq (19%) voit dans ce dernier avatar de la modernisation de l'Etat une finalité d'amélioration de l'offre de services publics à destination des usagers. Dans le détail, cet objectif visant à faire des économies est largement perçu, et ce de façon homogène dans toutes les catégories socio-démographiques et politiques, y compris parmi les salariés du secteur public (85%). Les personnes âgées de plus de 65 ans (25%) et les sympathisants de l'UMP (26%) s'avèrent un peu plus nombreux à entrevoir un objectif d'amélioration de l'offre de services publics.

- Au delà de ce constat sur la RGPP, les Français demeurent attachés à la pérennité des services publics de proximité, quand bien même on les confronte concrètement au coût que ces derniers occasionnent. Ainsi 53% des personnes interrogées jugent nécessaires de garder des services publics à proximité des usagers sur l'ensemble du territoire quitte à augmenter les impôts. Néanmoins, une fraction non négligeable de l'opinion (44%) se dit prête à renoncer à la continuité territoriale du service public et donc à accepter la fermeture de certains services, au regard de l'ampleur du déficit de l'Etat. Cet arbitrage entre économies budgétaires et maintien des services publics de proximité divise profondément l'opinion. Les tenants d'une conservation des services publics quel qu'en soit le coût se retrouvent principalement chez les femmes (60% contre seulement 47% des hommes), les catégories générationnelles intermédiaires (35-49 ans : 60% alors qu'on en compte que 48% parmi les moins de 35 ans), les professions intermédiaires et les employés (56% et 59%). Sans surprise, les salariés du secteur public défendent le plus intensément le maintien de la continuité territoriale des services publics de proximité (69% contre 48% pour le secteur privé). Surtout, cette question révèle une fracture béante selon la sympathie partisane des personnes interrogées : deux tiers des proches de la gauche se disent attachés au maintien de l'offre de services publics quand 58% des sympathisants de droite (voire 65% à l'UMP) placent le curseur sur la nécessité d'économies budgétaires quitte à voir fermer des services publics.

- Enfin, au delà de cette césure, l'opinion apparaît moins morcelée quant à la réaction attendue des Pouvoirs Publics lorsque ceux-ci sont amenés à fermer un service public dans une commune. Une nette majorité de personnes interrogées (62%) approuve le principe d'un dédommagement de la commune concernée par une telle fermeture, et ce quels que soient les segments générationnels et socio-professionnels. Une telle posture n'est en rien anodine, au regard de la situation de nombreuses collectivités locales touchées par la réforme de la carte judiciaire ou qui le seront s'agissant de la carte militaire. A cet égard, relevons que cette demande de dédommagement est un peu moins soutenue par les sympathisants de l'UMP (59%) comparé aux proches du PS.

Frédéric Dabi

Directeur du département d'Opinion et Stratégies d'Entreprise de l'Ifop.